COMMUNE DE CHAMPAGNEY **CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2017**

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.
Excusée : Mme Delphine SOITTOUX (pouvoir à Pierre VERNE)
Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE DES CORVEES

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
LOTISST RUE DES CORVEES	**-29 471.61**	**0**	**-29 471.61**

COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES CORVEES DRESSE PAR MADAME PATRICIA FLEURY RECEVEUR

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans le budget primitif 2017.

BUDGETS 2017

BUDGET LOTISSEMENT RUE DES CORVEES 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	29 472			
Prévisions 2017	105 800	135 272	53 641	105 800
TOTAL	135 272	135 272	53 641	105 800

DEMANDE DE CONCESSION DE POSE DE CABANE DE CHASSE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser monsieur Gilbert PAVESI président de l'ACCA de Champagney, à construire une cabane de chasse dans la parcelle n° 31 de la forêt communale de CHAMPAGNEY.

TRAVAUX CIMETIERE

A la suite des travaux de goudronnage pour l'accessibilité de l'église et l'ancienne cure réalisé par un sous-traitant de l'entreprise FRANCIOLI qui n'a pas donné satisfaction. Monsieur le maire propose de retirer le marché de travaux concernant le cimetière à l'entreprise FRANCIOLI pour le proposer à l'entreprise MONTHOLIER, à l'exception de la réalisation des deux murettes en béton armé. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

PLUI : monsieur le maire informe le conseil municipal que le responsable du PLUI du Grand Dole viendra à la prochaine réunion du conseil municipal pour donner des informations complémentaires.
ECOLE ASSOCIATIVE : à la suite d'une demande pour la création d'une école associative, le conseil municipal ne souhaite pas cette création.
SIGNALISATION RD 112 : le maire présente le plan de signalisation de la rue Principale du cabinet BEVRD.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 00.